

LES NOUVEAUX CAHIERS ANDRÉ BAILLON

n° 3

Publication annuelle de l'asbl
« Présence d'André Baillon »

Sommaire 2005

- 3 Éditorial – Van de redactie
- 7 Ce que nous dit André Baillon.
Réponses à des enquêtes de périodiques français et belges
- 23 Une heure avec André Baillon et Frédéric Lefèvre :
quand intervieweur et interviewé se confondent, *Geneviève Hauzeur*
- 27 « Une heure avec M. André Baillon » par Frédéric Lefèvre
- 33 André Baillon et les enquêtes littéraires, *François Provenzano*
- 43 Transcription de manuscrit : « Comment j'écris ? »
- 49 Les « billets » d'André Baillon : « Le gosier étroit »
- 50 Baillon in 2004-2005
- 51 Honderd jaar geleden : Baillon in 1905, *Frans Denissen*
- 55 Notice bibliographique : un livre de Baillon inconnu ?, *Frans Denissen*
- 57 Compte rendu de la « Bibliographie de et sur André Baillon 1898-2004 », *Jean Ferrard*
- 59 Bibliographie exhaustive des textes d'André Baillon (1922-1923),
Maria Chiara Gnocchi, Frans Denissen et Eric Loobuyck

Abonnements

Si vous souhaitez nous rejoindre ou nous soutenir, participer à l'élaboration de nos cahiers ou simplement les recevoir, envoyez votre paiement accompagné de vos nom et adresse à :

Présence d'André Baillon asbl, rue du Trône 200, B- 1050 Bruxelles
ou par e-mail à info@andrebaillon.net

Vous recevrez le numéro annuel des Nouveaux Cahiers André Baillon
(parution en novembre de chaque année).

Anciens numéros disponibles au prix de 12 € / pièce jusqu'à épuisement du stock.

Cotisation annuelle : 20 € / 50 € (membres d'honneur et institutions)
au compte CCP 000-3254629-85 – IBAN BE89 0003 2546 2985 – BIC BPOTBEB1

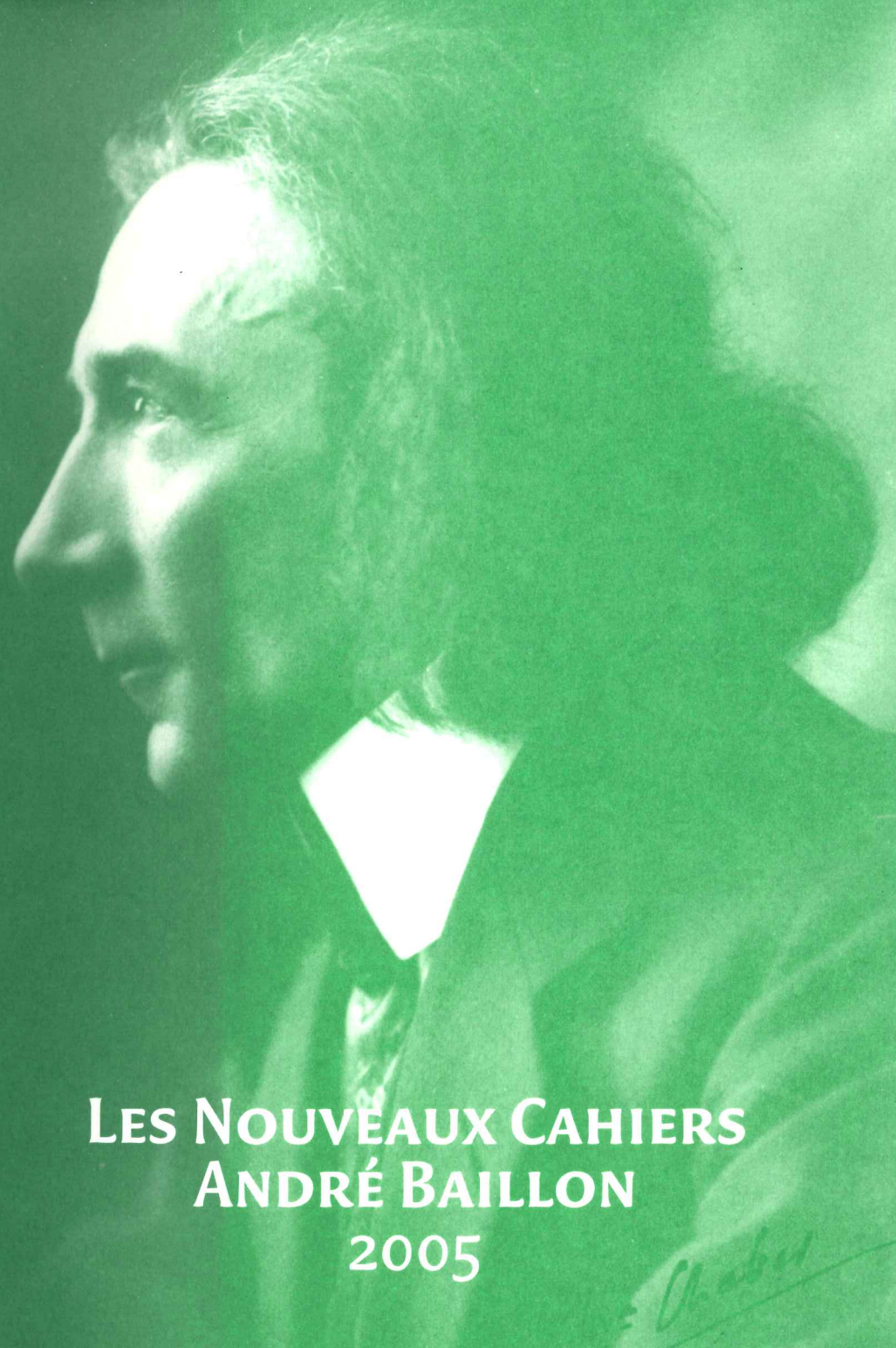
ISSN : 1780-5066

www.andrebaillon.net

2005

n° 3

LES NOUVEAUX CAHIERS ANDRÉ BAILLON



LES NOUVEAUX CAHIERS
ANDRÉ BAILLON
2005

belges. Le succès des Maeterlinck, des Verhaeren, des Rodenbach, plus près de nous, de Crommelynck, de Hellens, d'Horace Van Offel prouve qu'elle ne le fait pas. Ils lui ont donné en retour des œuvres d'une inspiration qui n'existait pas chez elle. Je garde aux écrivains français une reconnaissance profonde. Arrivé à Paris avec mes manuscrits comme seules références, j'ai rencontré des appuis autrement qu'en paroles. Lorsque je fus malade, l'an dernier, si la Belgique ne m'oublia pas, la France arriva la première. Dois-je rappeler la belle prime qu'à la demande du jury du prix de la Renaissance, m'alloua son directeur, M. Lapauze, et que Mme Colette me fit la joie de m'apporter à l'hôpital? J'ai encore dans les yeux le rouge de certaines roses que MM. Jacques Guenne et Maurice Martin du Gard m'apportèrent pour égayer le petit chalet, où, soigné comme un prince, je suivais ma cure de silence. Et tant d'autres preuves d'affection que je tais, mais n'oublie pas. « Votre heure avec moi » n'aurait pas ses soixante minutes, si vous ne notiez pas cela...

Frédéric Lefèvre



Portraits (dessins) de Baillon par Texcier, dans *Les Nouvelles littéraires*, 1^{er} mars 1924 ; pour accompagner ces caricatures parues avec l'interview : « Que dis-tu des dessins ? Sur le premier surtout, j'ai l'air d'un lapin qui se prépare à manger un chou. » Lettre à Marie Baillon, slnd, [6 mars 1924], AML, ML 77/43.

André Baillon et les enquêtes littéraires

François Provenzano

Les documents rassemblés dans ce numéro appartiennent à une catégorie de discours aux contours assez flous, mais d'une richesse souvent insoupçonnée pour l'historien ou le sociologue de la littérature. Les enquêtes littéraires ou interviews d'écrivain livrent en effet une parole qui dévoile, en quelque sorte, l'envers du décor de la littérature. L'auteur n'y est plus tant le créateur d'un univers fictionnel, que le témoin privilégié du monde des lettres ou l'un des personnages d'une galerie de portraits ●.

Nous sommes aujourd'hui familiers de ces processus de médiation par lesquels nous, grand public, appréhendons les univers symboliques que sont la littérature ou le cinéma. L'interview du grand personnage est en effet une pratique tout à fait banalisée et le journaliste s'est imposé comme le grand médiateur entre un public curieux et des célébrités soucieuses de soigner leur image. Il n'est cependant pas inutile d'interroger à nouveau cet objet – l'interview, telle qu'appliquée au domaine littéraire –, pour en saisir les modulations historiques, pour en décrire les principes de fonctionnement et, surtout, pour se rendre à même d'en percevoir l'efficace. Loin d'être de fidèles miroirs d'une personnalité ou d'un milieu littéraire, interviews et enquêtes peuvent en effet contribuer à en forger certaines représentations spécifiques.

Qu'est-ce qu'une enquête littéraire ?

Une pratique journalistique

On date de la fin du XIX^e siècle l'apparition, dans la presse française, de la technique de l'interview. En quête de renouvellement, le journalisme hexagonal traditionnel emprunte aux Anglo-saxons la formule du reportage, privilégiant l'exposé de faits bruts et souvent exotiques. Le lectorat français a pu voir dans ce nouveau type de journalisme une forme de paresse intellectuelle de la part des médias. Il n'empêche que l'esprit de curiosité d'un public toujours plus étendu et la fonction de divertissement assumée par la presse française aux alentours de 1890 ●² assurent le succès du « reportérisme ».

1. Dans la foulée de la réflexion sociologique sur la littérature, la parole d'écrivain fait actuellement l'objet d'une attention accrue de la part des spécialistes. En témoignent les récentes rééditions, d'une part de la célèbre *Enquête sur l'évolution littéraire*, menée en 1891 par Jules Huret et présentée chez José Corti par Daniel Grojnowski (Jules Huret, *Enquête sur l'évolution littéraire*, préface

par Daniel Grojnowski, Paris, José Corti, 1999) ; d'autre part des interviews données par Joris-Karl Huysmans, rassemblées par Jean-Marie Seillan (Joris-Karl Huysmans, *Interviews*, textes réunis, présentés et annotés par Jean-Marie Seillan, Paris, Champion, 1998).

2. Cf. Thomas Ferenczi, *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1993, p. 215.

Il appartient à Jules Huret, lui-même grand reporter, d'appliquer cette méthode d'investigation au monde littéraire. Durant l'année 1891, il mène très sérieusement une *Enquête sur l'évolution littéraire*. Il interviewe successivement les principaux représentants (une soixantaine au total) des tendances esthétiques du moment et publie ses entretiens dans *L'Écho de Paris*. L'enquête est ensuite diffusée en volume, chaque interview constituant la pièce d'un vaste puzzle sur les forces en présence dans les lettres françaises à la fin du XIX^e siècle. Le succès de l'entreprise de Huret est cependant moins lié aux résultats globaux de l'enquête qu'aux petits faits ponctuellement délivrés par les interviews particulières. En donnant la parole à Zola, Mallarmé ou Leconte de Lisle, Huret répondait à une certaine demande d'information sur ce personnage déjà mythique : l'écrivain. Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, puis surtout avec Sainte-Beuve et la conception biographique de la critique qu'il a promue, l'écrivain devient une personnalité artistique de tout premier plan. L'intérêt pour son œuvre doit s'accompagner d'une connaissance de l'homme, que la pratique de l'interview semblait rendre possible, pour le plus grand bonheur des lecteurs.

Ainsi, le partage se fait entre l'*enquête*, comme collection d'interviews dont l'unité repose sur une thématique plus ou moins précise, et l'*entretien*, comme reportage centré sur une seule personnalité littéraire et n'ayant d'autre thématique que celle de l'auteur-objet. Après celle de Jules Huret, d'autres enquêtes littéraires verront le jour en France. Elles concernent l'actualité strictement littéraire³, ou se lisent en fonction de certains courants idéologiques plus larges⁴. Le succès de l'entreprise de Jules Huret traverse évidemment les frontières de l'Hexagone et le modèle de l'enquête littéraire se répand abondamment en Belgique. Il y adopte cependant une modalité particulière, liée à la faiblesse institutionnelle de l'ensemble littéraire belge. En effet, en France, le « grand écrivain » s'est, depuis 1850, déjà assuré des moyens de consécration spécifiques. La démarche de Huret prend son sens en tant qu'elle « met en vitrine » les spécimens les plus remarquables d'une littérature autonomisée. En Belgique, la pratique littéraire peine à assurer sa visibilité sociale et l'homme de lettres est davantage préoccupé par la consolidation institutionnelle de son statut que par la spectacularisation de ses querelles esthétiques. Le plus souvent menées par les agents littéraires eux-mêmes, les enquêtes belges témoignent d'une volonté d'instituer, de manière interne, les modalités de l'activité des lettrés. Ce processus d'auto-institution n'étant jamais complètement achevé, les enquêtes littéraires se multiplieront en Belgique, où le milieu littéraire ne cessera de se consulter pour se rassurer, ou s'inquiéter, quant à l'existence de sa propre littérature.

En France, c'est l'entretien qui connaît le développement le plus remarquable, essentiellement durant les années 1920. Véritable tribune critique de la littérature française de l'entre-deux-guerres, *Les Nouvelles littéraires* publient, à partir de 1922, une abondante série d'entretiens individuels, centrés sur les principales personnalités littéraires de la période. La rubrique – intitulée « Une heure avec... » – est confiée à Frédéric Lefèvre, qui en fait sa spécialité. Contrairement à l'enquête, où le journaliste s'apparente à un reporter visant à cerner une problématique, l'entretien met aux prises un véritable critique et une personnalité littéraire à éclaircir. Le médiateur est avant tout un connaisseur, dont la tâche consiste à faire mieux comprendre pourquoi tel écrivain et son œuvre sont dignes d'intérêt.

André Baillon participera aussi bien à des enquêtes – belges ou françaises – qu'à des entretiens individuels. Afin de pouvoir lire au mieux sa parole et en comprendre la portée, nous dirons un mot de ces dispositifs textuels dans lesquels elle s'insère. Nous centrerons notre propos sur l'enquête littéraire, mais la plupart des remarques ci-dessous peuvent s'appliquer aisément à l'entretien individuel.

Un dispositif textuel

La parole d'écrivain proposée par les enquêtes littéraires est une parole publique. Il ne s'agit pas de conversations informelles et privées, recueillies pour être ensuite diffusées, mais bien de propos s'intégrant dès le départ dans un projet éditorial précis. À ce titre, l'enquête littéraire se présente comme un dispositif dont la description peut s'appuyer, schématiquement, sur six éléments de base : le lieu de diffusion, l'instigateur de l'enquête, les thématiques, le personnel répondant, les réponses, la curiosité publique. Il va sans dire que cette grille de lecture n'a de valeur que méthodologique et que les atomes d'enquête ici analysés se combinent en réalité dans une chimie complexe.

Le lieu de diffusion de l'enquête peut varier, du quotidien à grand tirage, jusqu'au volume autonome, en passant par la revue d'avant-garde. D'un bout à l'autre de cette gamme éditoriale possible, l'enquête prend une dimension programmatique ou coercitive plus ou moins accusée. Selon le degré d'élaboration générale des réponses (de la manchette dans un grand journal à la section d'un chapitre de livre), l'enquête imposera à ses participants des cadres discursifs plus ou moins contraignants. Tantôt le recrutement se fera en fonction d'une liste fermée, tantôt l'enquête s'ouvrira à tout intéressé ; tantôt le personnel est interviewé par l'instigateur, tantôt il envoie lui-même son courrier. En corollaire, les paramètres de lecture changent aussi considérablement. On considérera différemment la problématique générale d'une enquête s'étalant en feuillets sur plusieurs mois, de l'enjeu ponctuel pointé par une consultation occupant un numéro de revue.

Outre le lieu à partir duquel elle se diffuse, l'instigateur de l'enquête constitue un deuxième paramètre important dans la lecture de ces documents particuliers. Instance médiatrice de l'enquête, l'instigateur se laisse analyser essentiellement à travers ses options rédactionnelles. L'instigateur peut se désigner de façon individuelle (éventuellement sous pseudonyme) ou collective. Dans un cas, on sera attentif au profil de l'enquêteur et à sa position au sein de – ou par rapport à – l'instance de diffusion ; dans l'autre, on s'attachera à dégager ce qui justifie, dans l'enquête, un instigateur désigné collectivement (le plus souvent la revue elle-même) : intentions manifestaires, simple prise de position dans le champ des revues ou encore réponse à des collectifs concurrents.

L'instigateur peut également manifester ses options rédactionnelles à travers le discours préfacial ; ses actualisations courent sur une gamme qui va de la simple énonciation du thème abordé et du personnel interrogé à l'exposé détaillé

3. Par exemple : Georges Le Cardonnel et Charles Vellay, *La littérature contemporaine*, Paris, Mercure de France, 1905.

4. Par exemple : Agathon [pseudonyme de Henri Massis et Alfred de Tarde], *Les jeunes gens d'aujourd'hui. Le goût de l'action, la foi patriotique, une renaissance catholique, le réalisme politique*, Paris, Plon, 1913.

des intentions investigatrices et des profils représentés par les littérateurs. Dans le corpus qui nous occupe ici, il est particulièrement intéressé de comparer les chapreaux introducteurs consacrés à André Baillon, par *Les Nouvelles littéraires* en 1925 et par *Le Peuple* en 1931, dans leurs enquêtes respectives⁵. Le célèbre hebdomadaire parisien pointe le handicap belge de Baillon sur le plan institutionnel, tout en soulignant la reconnaissance que lui accordent ses pairs, les « écrivains français ». Le journal bruxellois, au contraire, insiste sur une forme d'héroïsme institutionnel consistant à être belge à Paris, mais intègre l'auteur au panthéon national, « parmi les prosateurs les plus originaux de notre pays ». Bien plus qu'un simple dispositif textuel, la médiation opérée par l'instigateur de l'enquête – en l'occurrence dans la présentation du personnel participant – est ainsi susceptible de forger des représentations spécifiques de ce personnel. Nous y reviendrons.

Les réponses elles-mêmes font aussi l'objet d'une stratégie de présentation, qui se décline en trois modalités : l'ordre aléatoire, l'ordonnement, le classement. Ces trois modalités correspondent à un degré croissant d'intention démonstrative, qui n'est autre qu'un renforcement de l'acte de médiation propre au journaliste. La médiation n'apparaît sans doute jamais aussi clairement que lorsque l'enquêteur intègre *a posteriori* ses propres réflexions, au sein même du texte de l'écrivain qui répond, comme c'est le cas dans l'enquête de *Volonté*, consacrée en 1925 au Prix Goncourt. Enfin, l'instigateur peut opter pour telle ou telle stratégie conclusive ; choix évidemment corrélé à ceux opérés pour le discours préfacial et/ou la présentation des réponses. On trouvera ainsi au terme de l'enquête, selon la même gradation dans la médiation, soit la dernière réponse sans aucun commentaire, soit un résumé des positions défendues successivement, soit une synthèse argumentée, qui pourra prendre les formes revendicatives d'un manifeste. À travers leurs différents lieux d'instanciation, les options rédactionnelles de l'instigateur se situent donc sur un continuum qui va du « mode du dossier » au « mode démonstratif ». Cerner la dominante de telle ou telle pratique en fonction de l'agent instigateur peut permettre de lui attribuer une posture particulière à l'égard de sa pratique et des littérateurs qu'il interroge.

Les options de l'enquêteur ne s'éclairent réellement qu'en fonction des thématiques dont traite son enquête, troisième prise possible pour l'analyse. Ces thématiques trouvent parfois une formulation explicite dans un questionnaire précis, soumis au personnel sélectionné. Par exemple, la consultation menée par *Liberté* en 1923 porte sur « les fautes de français ». Le titre et le questionnaire qui encadrent l'enquête se fondent sur un présupposé puriste, qui oriente inmanquablement la formulation des réponses : celles-ci devront juger les « jeunes écrivains », « indifférents en matière de grammaire » et se prononcer sur le caractère « odieux » ou « pénible » de telle ou telle faute. Loin de se réduire à de simples anecdotes, les thématiques des enquêtes révèlent souvent des conceptions (littéraires, linguistiques, institutionnelles) sous-jacentes. Le personnel répondant, soit adhère à ces conceptions, en jouant le jeu du questionnaire, soit les dénonce en rendant apparents les présupposés de la consultation.

Dans le cas d'un entretien individuel, les thématiques se résolvent entièrement dans l'exploration d'une personnalité littéraire précise. Les grands contenus abordés sont essentiellement d'ordre biographique ou textuel. Les paroles de

l'écrivain servent une quête de vérité sur le créateur, ou assument une fonction paratextuelle à l'égard de son œuvre. Le dispositif plus large d'une enquête autorisée, quant à lui, une majeure souplesse dans le traitement de problématiques qui peuvent toucher à l'organisation d'une collectivité littéraire, à un enjeu institutionnel particulier ou à l'évaluation d'un courant esthétique.

Le personnel littéraire impliqué, par l'enquête, dans le traitement de ces problématiques, constitue un quatrième point d'ancrage de l'analyse des documents qui nous occupent ici. Tout comme l'instigateur pouvait mobiliser différentes options rédactionnelles, le littérateur répondant adoptera telle ou telle modalité de présence au sein de l'enquête. Les stratégies de représentation sont variables et peuvent être évaluées en fonction de leur adaptation ou inadaptation au dispositif mis en place par l'instigateur. Par une réponse longue et documentée dans une colonne de quotidien, l'écrivain ou l'homme de lettres peut manifester son souci de faire valoir le capital d'autorité qu'on investit en lui en le consultant. À l'inverse, une réponse brève, voire laconique, à un questionnaire détaillé en plusieurs points disqualifie d'emblée le processus d'échange d'autorité dont l'enquête est censée être le lieu. D'un point de vue plus strictement sociologique, il est également intéressant d'évaluer les différents profils qui prennent part à une enquête, de cerner les raisons pour lesquelles ces profils sont représentés et éventuellement les relations qu'ils entretiennent entre eux. En rassemblant un vaste réseau d'informateurs, l'enquête littéraire peut donner lieu, d'une réponse à l'autre, à des échos explicites, des raliements implicites ou des réactions d'opposition. Par exemple, dans sa réponse à l'enquête menée par *L'Avenir* en 1926, André Baillon expose son propos en référence à une affirmation de Colette dans une réponse précédente. Par le relais de l'instigateur, le personnel répondant se coopte, s'évalue, prend ses distances en prenant position, bref se discrimine.

Cette discrimination s'opère donc autant par le contenu des réponses que par les profils sociologiques des participants. Tout comme les choix esthétiques qu'il adopte dans ses œuvres, les modalités de traitement de la problématique littéraire qui lui est soumise révèlent la façon dont un écrivain envisage son rapport à sa propre pratique. Selon qu'elle est stéréotypée, déviante ou erratique, sa réponse stigmatise inévitablement l'auteur interrogé, d'une façon parfois bien plus marquée que les options qu'il pose en tant que créateur.

Enfin, l'enquête littéraire ou l'interview d'écrivain n'auraient guère de raison d'être sans la curiosité d'un public lecteur. Celui-ci ne laisse aucune trace tangible dans le dispositif de l'enquête, aucune prise directe à l'analyste, comme le font les cinq instances détaillées précédemment. Il reste cependant utile de prendre en compte la modalité de diffusion postulée par l'ensemble des réponses. En effet, l'enquête ne se déroule pas en vase clos et son objectif ne se réduit pas à faire s'affronter une poignée de littérateurs autour d'un thème donné. Elle vise aussi à modifier le lecteur, dans ses pratiques ou dans ses représentations : susciter ou nourrir son intérêt pour tel auteur, le divertir en lui proposant un concentré de paroles

5. Toutes les réponses de Baillon citées dans cet article se réfèrent aux documents reproduits dans le dossier « Ce que nous

dit André Baillon », ainsi qu'à « Une heure avec André Baillon par Frédéric Lefèvre », pp. 7-32 de ce numéro.

d'écrivains, le convaincre d'une certaine conception de l'institution ou de l'histoire littéraires, en s'appuyant sur les témoignages des acteurs concernés.

L'enquête n'est donc pas sans effets sur les représentations du collectif ou de l'individu littéraires susceptibles d'être véhiculées par le sens commun. Nous avons déjà pu constater les profils différentiels d'André Baillon, livrés par *Les Nouvelles littéraires* et par *Le Peuple*. De même, en ouverture de son « heure avec » Baillon, Frédéric Lefèvre propose un portrait de l'écrivain en « pauvre paysan flamand », introduit par son génie « dans la grande famille » des lettres françaises. Sur un plan plus général, les enquêtes sur « le goût de la crapule » ou sur le « populisme » invitent le lecteur à considérer ces tendances comme des aspects majeurs de la littérature contemporaine. Quant à l'enquête sur l'influence littéraire de la France à l'étranger, elle vise de manière évidente à restituer à la littérature hexagonale une place de choix parmi le patrimoine culturel mondial. Puisant dans les paroles vives des acteurs des morceaux d'un grand récit en plein façonnement, les enquêtes peuvent sans doute être considérées comme l'un des laboratoires de l'historiographie littéraire.

Quelques notes sur le corpus

Les enquêtes auxquelles participa André Baillon ont été menées, pour l'essentiel, dans des journaux français qui ne sont pas spécialement consacrés à la littérature. *Liberté*, *La Volonté* ou *L'Avenir* sont des quotidiens aux préoccupations essentiellement économiques ou politiques, dans lesquels les questions esthétiques devaient correspondre à la curiosité d'un large lectorat. Dans les années 1920, *L'Intransigeant* recueille en particulier un important succès, accordant une place accrue à la culture de masse et au sport. Dirigé par Léon Bailby, esthète mondain, ce grand quotidien propose des consultations au caractère finalement assez anecdotique pour l'historien de la littérature, comme cette « enquête pour les jours chauds » à laquelle est convié André Baillon en 1925 et dont le thème – le paysage – ne constitue qu'un prétexte à une rêverie poétique de l'écrivain.

Le *Journal littéraire* et *Les Nouvelles littéraires* sont des feuilles davantage spécialisées. Les dernières, surtout, ont profondément renouvelé le journalisme littéraire français, à partir de 1922. Liées à la Librairie Larousse, qui favorisa leur lancement et leur développement, *Les Nouvelles littéraires* livrent à un rythme hebdomadaire des articles de critique, des interviews, l'actualité du monde des lettres, bref « un reflet vivant de l'actualité culturelle, ni trop académique, ni trop engagé dans l'avant-garde »⁶. La publication, dirigée par Frédéric Lefèvre, défend moins un courant esthétique particulier qu'une certaine idée de la qualité littéraire. « Toutes les célébrités du temps y écrivirent ou y furent interviewées, sans exclusives »⁷. Sa conception de la littérature n'est d'ailleurs pas restreinte aux genres romanesque, poétique et dramatique, mais s'élargit à l'érudition, à l'éloquence et à la critique. Tout en étant ouvertement cosmopolite, le journal n'en demeure pas moins centré prioritairement sur la vie littéraire nationale. Par exemple, l'enquête présentée ici propose aux lecteurs les réponses de personnalités littéraires issues de trente-cinq pays différents. Toutefois, ces différentes personnalités, pour l'essentiel des polygraphes (professeurs, essayistes, critiques, romanciers, dramaturges), sont présentées surtout comme des « passeurs » des auteurs ou œuvres français vers d'autres pays, comme des « experts » de la littérature française à l'étranger, parfois comme des « activis-

tes » du « rapprochement spirituel » de la France et du pays considéré. Par ailleurs, le chapeau du journaliste ne manque jamais d'établir un parallèle avec une personnalité française correspondant au profil de l'interrogé. Quant aux réponses, soit elles attestent d'une tradition littéraire nationale existante (comme en Allemagne ou en Angleterre), sur laquelle peut s'exercer, plus ou moins fortement, l'influence de la littérature française ; soit elles proviennent de milieux littéraires non nationalisés ni autonomisés (Grèce, Suisse, Portugal), et se bornent à souligner la communauté spirituelle entre cet ensemble de lettrés et le centre qui les domine culturellement, la France. Au final, ce que l'enquête démontre massivement, c'est bien la permanence de l'esprit français, au-delà de tout cloisonnement temporel, géographique, générique ou esthétique.

Cette perspective franco-centrée n'est pas absente de l'entretien mené, toujours dans *Les Nouvelles littéraires*, par Frédéric Lefèvre. Le passage par l'interview de Lefèvre devait constituer une forme de consécration, en tant qu'il attestait une appartenance à cette « grande famille » de la littérature française du moment. Contrairement aux enquêtes, la formule de l'entretien ne se centre guère sur une problématique en particulier. On peut même dire qu'elle opère une déproblématisation complète de la parole d'écrivain, dont la simple présence suffit pour faire sens médiatiquement. C'est d'ailleurs son dialogue avec l'intervieweur qui constitue le centre du mécanisme. Déployant une activité de critique, le journaliste se fait passeur, non plus tant entre l'homme de lettres et une thématique de la vie littéraire, qu'entre une œuvre entière et un public lecteur. À propos de Baillon, Lefèvre règle ainsi lui-même les modalités d'usage de *Zonzon Pépette*, « livre qui n'est peut-être pas à mettre entre toutes les mains ; mais qui demeurera au rayon des œuvres curieuses de notre littérature ». En ouvrant à Baillon les colonnes de sa rubrique phare, le journaliste annexe l'auteur belge au sein du patrimoine littéraire français et définit la portée de son écriture.

André Baillon est curieusement moins représenté dans les nombreuses enquêtes belges menées durant l'entre-deux-guerres. On trouve cependant deux réponses à des enquêtes finalement assez exemplaires des modalités de consultation du personnel littéraire en Belgique. Centrées sur « nos écrivains », sur « notre littérature », les enquêtes de *Savoir et Beauté* (1930) et du *Peuple* (1931) témoignent de cette inquiétude permanente des lettres belges quant à leur propre existence symbolique. Par ailleurs, les thématiques abordées ne s'apparentent guère à des sujets légers ou à des débats d'esthètes.

La question du populisme et de la littérature prolétarienne avait déjà été posée lors d'une autre enquête, celle-là d'envergure internationale, menée par *Monde* en 1928. Étroitement liée aux événements politiques qui marquent l'Europe intellectuelle après la Première Guerre mondiale, cette enquête est aussi l'un des événements institutionnels qui contribuent à relayer la voix d'une poignée d'écrivains belges sur la scène internationale : du réseau tissé par Paul Colin et sa revue *L'Art libre* dans les milieux politico-culturels belges et français, à la présence de nombreux auteurs belges dans les catalogues d'éditions françaises, en passant par la

6. Claude Bellanger et alii (dir.), *Histoire générale de la presse française*, tome III : De 1871 à 1940, Paris, PUF, 1972, p. 595.

7. Ibidem.

nomination, par Henri Barbusse, d'Augustin Habaru à la tête du grand quotidien et la publication du *Manifeste des Écrivains prolétariens de Belgique* dans le même journal. En « transform[ant] un souhait théorique en objet légitime de débat »⁸, l'enquête de *Monde* donnait l'occasion aux prolétariens belges de faire se croiser l'histoire de leurs lettres avec celle de la pensée artistique internationale. Deux ans plus tard, l'enquête de *Savoir et Beauté* est de portée nettement plus locale ; elle est menée par Constant Burniaux, l'un des représentants du courant populiste en Belgique.

Quant à l'enquête menée par *Le Peuple* de Bruxelles, elle s'inscrit dans une longue tradition nationale d'enquêtes interrogeant les conditions institutionnelles de la pratique littéraire en Belgique. Dès 1902, *Le Messager de Bruxelles* entreprend une consultation sur la « Vie du littéraire en Belgique », se chargeant déjà de mettre en évidence les causes et les remèdes de ce « mal qui stérilise une des forces vives, une des manifestations les plus importantes de la Belgique ». Une vingtaine d'années plus tard, en 1926, *La Renaissance d'Occident* lance également une importante « enquête sur les lettres belges », clôturée par un manifeste culturel⁹. L'artiste belge y réclame davantage de soutien de la part des pouvoirs publics et une plus large reconnaissance sociale. Une frange importante du milieu littéraire belge poursuit explicitement l'objectif d'une professionnalisation du statut d'écrivain, cherchant à conjurer l'échec par l'octroi officiel de statuts et de subsides. La question de la « grande pitié » soulevée par *Le Peuple* se lit ainsi en fonction d'une représentation à la fois misérabiliste et volontariste de la pratique littéraire en Belgique.

Les problématiques abordées par les enquêtes ici rassemblées, lorsqu'elles ne s'apparentent pas à des thématiques poético-psychologiques, touchent donc autant au fonctionnement de l'institution littéraire qu'à l'état d'une histoire littéraire considérée sur la courte durée. Toutefois, on notera encore qu'une dimension identitaire n'est jamais tout à fait absente de ce genre de consultation et en constitue souvent une thématique transversale et implicite. À plus forte raison s'il est interrogé par un organe français, l'écrivain belge formule sa réponse en livrant une représentation de son identité littéraire, problématisée d'emblée et parfois indépendamment de tout encadrement par la parole du médiateur.

Présences et paroles de Baillon

Les réponses qu'André Baillon livre aux enquêtes ici présentées sont intéressantes à plus d'un titre et peuvent être appréhendées à plusieurs niveaux. Non seulement elles rendent compte de certaines prises de position de l'écrivain à l'égard de problématiques précises, comme le populisme ou le fonctionnement de l'institution littéraire belge, mais elles révèlent aussi certains aspects plus généraux d'une personnalité, par le biais des postures énonciatives adoptées à l'égard du dispositif de l'enquête littéraire. Nous ne prétendons pas livrer ici un commentaire détaillé des réponses de Baillon, mais simplement fournir quelques hypothèses générales, à considérer comme des propositions interprétatives.

Comme dit plus haut, l'enquête littéraire peut être considérée comme un lieu de sociabilité. Par le fait même que ceux qui y participent reconnaissent « la Littérature » (à travers l'un ou l'autre de ses aspects) comme un objet digne de débat, ils définissent un cadre de référence commun, une représentation de leur propre statut d'écrivain comme membre d'une vaste communauté de lettrés. Or l'un des traits

récurrents des réponses baillonniennes consiste précisément à adopter une posture qui situe l'auteur hors de cette communauté et du débat qui la rassemble.

Par exemple, des enquêtes comme celles sur le « populisme » ou sur le « goût de la crapule » impliquent que ces étiquettes possèdent un sens figé et disponible, du moins connu des participants à l'enquête. Ceux-ci sont supposés posséder une érudition suffisante pour pouvoir mener un débat sur les réalités recouvertes par ces termes. Par ailleurs, de telles consultations, comme celle sur « l'influence littéraire de la France à l'étranger », se fondent sur une conception de la littérature comme un vaste marché, où les valeurs sont réparties de façon inéquitable et où les différents courants en présence se disputent la légitimité.

La posture d'André Baillon traduit un refus de ces présupposés. Lorsqu'on lui demande son avis sur « les tendances de la littérature contemporaine », l'auteur déclare ouvertement qu'il ne « li[t] pas assez pour [s]e prononcer ». Il reconnaît qu'« il faudrait une érudition bien grande » pour répondre aux questions de « l'influence littéraire de la France à l'étranger » et que lui-même « ne préten[d] pas à un savoir si vaste ». Quant au populisme, Baillon affirme qu'il « ne sai[t] pas exactement ce que c'est », qu'il « n'en conna[ît] pas le manifeste ».

Désamorçant toute la pertinence d'un débat sur tel ou tel aspect de la pratique littéraire, Baillon oppose à une conception *polémiste* une conception plus idéaliste de la littérature, comme lieu privilégié d'authenticité. Au-delà des querelles de termes ou des observations de larges corpus, l'écrivain revendique le caractère exceptionnel d'un statut hors-du-siècle. À l'instigatrice de l'enquête sur le prix Goncourt, il répond, au nom de « tout écrivain », « qu'en art, les questions de vanité, de personnes, d'envie, de camaraderie n'existent pas ; que l'œuvre compte seule ». Quand on lui demande de désigner les « écoles » ou « manières » particulièrement représentatives de l'esprit français, Baillon témoigne de son malaise : « Je n'aime ni les « écoles » ni la « manière » de qui que ce soit. » Ce qui préoccupe avant tout l'écrivain, c'est son propre travail d'écriture, qu'il conçoit comme l'expression sincère et individuelle d'un certain regard sur le monde. La littérature « doit être avant tout [...] individualiste », répond-il à l'enquête sur le populisme.

Déjà très marquée dès les premières réponses de Baillon, cette posture d'isolement et presque de refus du dispositif de l'enquête se trouve radicalisée dans l'une des dernières participations de l'écrivain. Invitant son public à prendre acte de sa coupure d'avec le monde, non seulement celui des passions de littérateurs, mais aussi celui des passions en général, il répond : « À présent, riche assez de souvenirs et d'observations pour m'occuper jusqu'à la fin de mes jours, je m'écarte de tous et de tout. »¹⁰ En se désolidarisant du dispositif de l'enquête, Baillon livre une représentation de son rapport à la littérature fondé sur l'authenticité, plutôt que sur l'érudition ou la recherche de la distinction.

La présence d'André Baillon dans l'enquête littéraire est donc une présence à la fois en survol et en creux. Éminemment conscient du fonctionnement d'un

8. Paul Aron, *La littérature prolétarienne en Belgique francophone depuis 1900*, Bruxelles, Labor, 1995, p. 83.

9. *La Renaissance d'Occident*, 7^e année, t. XIX, n° 1, octobre 1926, pp. 5-8.

10. « [Réponse d'André Baillon à l'enquête sur la Profession des écrivains], *L'Effort*, 28 juin 1930 ; cf. « Ce que nous dit André Baillon », dans ce numéro.

tel dispositif médiatique, il résiste à y inscrire sa parole et en rend plutôt les rouages apparents. Tantôt, il objective la prise de distance dont résulte le regard journalistique (« J'admire qu'ayant vu les choses de haut, en avion, vous vous intéressiez aux petits grouillements qui se produisent à ras de terre »¹¹); tantôt il explicite l'horizon d'attente postulé par l'enquête (« Votre enquête intéressera profondément ceux qui souhaitent un rapprochement spirituel des peuples »¹²); ailleurs, il proteste contre son annexion à l'école naturaliste¹³; enfin, il déjoue l'opération généralisante par laquelle le questionnaire de l'enquête des *Nouvelles littéraires* tend à assimiler sa position à celle de tous les écrivains belges: « Faut d'un mot, vous avez l'air de dire que les préférences de celui que vous interrogez sont celles de ses compatriotes lettrés. C'est possible, mais pas certain. »¹⁴

Nous abordons ici une autre piste de commentaire, qui touche à la position de Baillon à l'égard de son inscription belge. Il nous est impossible de poursuivre l'analyse de cette problématique, que les réponses ici rassemblées nourrissent de plusieurs éléments. Nous rappellerons simplement, en guise de conclusion, le peu de part que prend Baillon aux nombreuses enquêtes belges qui lui sont contemporaines. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'enquête belge convoque Baillon moins comme participant que comme objet de la consultation. En effet, en 1932, *Le Rouge et le Noir* interroge les littérateurs en vue de « l'élection du futur Académicien »¹⁵. C'est André Baillon qui récolte la majorité des suffrages. La chose est d'autant plus piquante que, dix ans auparavant, dans une autre enquête sur l'Académie alors fraîchement créée¹⁶, Baillon avait été classé parmi « ceux que l'Académie des Lettres Belges laisse indifférents »... Hors institution, sans autre patrie que la littérature même, ni autre doctrine que celle de la sincérité, Baillon n'a guère cherché à inscrire sa parole dans le feu des débats. Sa reconnaissance n'en a, semble-t-il, pas souffert.



11. « [Réponse d'André Baillon à l'enquête] Êtes-vous candidat au prix Goncourt? », *Volonté*, 4 décembre 1925; cf. p. 13 de ce numéro.

12. « [Réponse d'André Baillon à l'enquête] L'influence littéraire de la France à l'étranger », *Les Nouvelles littéraires*, 7 février 1925; cf. pp. 10-12 de ce numéro.

13. « Une heure avec M. André Baillon », *Les Nouvelles littéraires*, 1^{er} mars 1924; cf. pp. 27-32 de ce numéro.

14. « [Réponse d'André Baillon à l'enquête] L'influence littéraire de la France à l'étranger », *loc. cit.*

15. « Consultation pour l'élection théorique du futur Académicien », dans *Le Rouge et le Noir*, 13 et 20 janvier 1932.

16. « L'Académie des Lettres belges. Enquête sur son Recrutement – son Activité », *La Terre Wallonne*, t. V, n° 28, janvier 1922, pp. 249-256; n° 30, mars 1922, pp. 409-559.

Transcription de manuscrit « Comment j'écris ? »

Le manuscrit¹ transcrit ci-dessous n'a jamais été publié. Il consiste en un brouillon de conférence que Baillon fut invité à donner pour un public belge aux environs de 1925. Le président d'une association l'invitait à expliquer comment il écrivait ses livres. On ne garde néanmoins aucune trace d'une quelconque conférence à ce sujet.

Le texte est transcrit avec ses fautes et hésitations; les fragments en italique signalent un rajout en interligne; les crochets indiquent une hésitation de lecture de notre part.

(feuillet 1/10)

Comment j'écris? Comment j'écris?

La drole

de question! Elle m'a fait réfléchir. Elle m'a rappelé l'aventure que ce Mr qui avait une si belle barbe. Quelqu'un lui demande un jour: Mais quand vous êtes au lit, où la fourrez-vous, cette barbe. Au dessus des couvertures?

Ou en dessous?

Le Mr n'y avait jamais songé. Alors la

couche

première fois quand il se mit au lit, il fut bien ennu ne le fit pas machinalement comme d'habitude. Il pensait à sa barbe. Il la glissa sous sa

e il lui semble

mais elle le gêna parce qu'il lui semblait que d'habitude il la mettait au dessus;

mais alors il

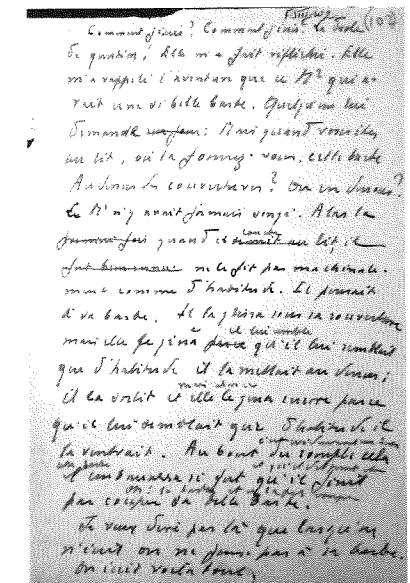
il la sortit et elle le gêna encore parce qu'il lui semblait que d'habitude il

c'est évidemment une [illisible]

la rentrait. Au bout du compte cela *cette barbe* et qu'il dit peut-être l'embarraça si fort qu'il finit

Oh! la barbe et il la fit couper par couper sa belle barbe.

Je veux dire par là que lorsqu'on n'écrit on ne pense pas à sa barbe. On écrit voilà tout.



1. Conservé aux Archives et Musée de la Littérature (AML) sous la cote FS III 102.